



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

équilibre financier

Question écrite n° 33376

Texte de la question

Mme Nathalie Kosciusko-Morizet appelle l'attention de M. le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées au sujet de la fréquence des consultations médicales. Saisie par une habitante de sa circonscription, elle se fait l'écho de ses interrogations quant à l'augmentation des reports sur des médecins généralistes, par des spécialistes, de la délivrance d'ordonnances. Il semblerait que les cas se développent, de plus en plus fréquemment, où le médecin spécialiste donne son avis mais envoie le patient vers un généraliste pour délivrer l'ordonnance. Les raisons en seraient d'ordre assurancielles. Aussi, elle lui demande de bien vouloir lui communiquer son avis en la matière, ainsi que toute initiative qu'il pourrait prendre.

Données clés

Auteur : [Mme Nathalie Kosciusko-Morizet](#)

Circonscription : Essonne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 33376

Rubrique : Sécurité sociale

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 février 2004, page 979